

## **MINITA - Introduction**

## INTRODUCTION

#### Introduction

Le programme de la mineure en Langue et culture italiennes est modifié à partir de l'année académique 2024-2025 et s'adresse aux étudiant-es qui optent pour cette mineure en bloc 2 en 2024-2025. Pour les étudiant-es inscrit-es à la mineure en études italiennes avant l'année académique 2024-2025, c'est toujours le programme de 2023-2024 qui est d'actualité (avec quelques aménagements).

La Mineure en Langue et culture italiennes offre :

- les bases de la langue italienne, de débutant à un niveau B2 selon le cadre de référence européen des langues pour l'écrit et l'oral, et à un niveau C1 pour la compréhension ;
- un approfondissement et un élargissement des connaissances et compétences dans les domaines de la linguistique, de la littérature et de la culture du monde italophone ;
- une réelle initiation en études italiennes conçue dans une perspective d'ouverture et de complémentarité par rapport à la discipline de la majeure choisie en FIAL ou ailleurs ;
- un enrichissement, par le contact avec le champ linguistique et culturel du monde italophone, du regard et de l'approche spécifiques de la discipline de la majeure, par exemple en histoire ou en histoire de l'art;
- l'acquisition de compétences nécessaires pour entreprendre un séjour de mobilité internationale dans des pays italophones et de lire la littérature critique fondamentale dans maintes disciplines enseignées à FIAL (musicologie, histoire de l'art, langues anciennes, histoire, etc.).

Toutes les informations pratiques sur les mineures de la Faculté de philosophie, arts et lettres sont disponible ici.

#### Votre profil

Cette mineure est accessible à tout bachelier pour autant que son cursus principal le permette (Bacheliers concernés).

#### Votre programme

Les 30 crédits de la mineure (programme détaillé) sont répartis entre le bloc 2 et le bloc 3 du programme de bachelier. Toute question relative au contenu de la mineure peut être adressée au responsable académique de celle-ci (Contacts). Les autres questions peuvent être adressées au secrétariat de l'étudiant.

### Votre parcours

Selon le programme de bachelier de l'étudiant, cette mineure pourrait faciliter l'accès à certains masters aux conditions fixées par le jury. Pour plus d'informations : formations ultérieures accessibles

MINITA: Mineure en Langue et culture italiennes

# **MINITA - Profil enseignement**

# COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Découvrir, élargir et approfondir ses connaissances et compétences en langue, linguistique, littérature et culture italiennes et les mobiliser, en lien avec les acquis de la majeure, avec pertinence pour étudier en profondeur une problématique ou système complexe relevant de sa majeure, tels sont les objectifs que se fixe l'étudiant qui choisit la Mineure en études italiennes.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

- 1. atteindre une compétence communicationnelle et langagière de l'italien de niveau B2+ (= utilisateur indépendant avancé du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues)
- 2. développer une analyse approfondie de phénomènes, questions ou problématiques liées aux études italiennes et complémentaires à celles étudiées dans le cadre de la majeure ; en particulier une compréhension approfondie de textes littéraires contemporains ou issus des périodes étudiées ou d'un objet culturel et langagier lié au monde italien, mais aussi de textes théoriques ou littéraires du Moyen Âge, de la Renaissance et du Baroque.
- 3. Démontrer une compréhension approfondie et exploiter avec pertinence une palette d'outils d'analyse critique pertinents pour les études italiennes, spécialement dans le domaine des études littéraires et culturelles afin de pouvoir facilement comprendre ou étudier des phénomènes qui concernent aussi la musicologie, l'histoire de l'art ou l'histoire.

**UCLouvain - Université catholique de Louvain** Catalogue des formations 2024-2025

MINITA: Mineure en Langue et culture italiennes

Bloc annuel 2 3

O LITA1170 La lingua italiana oggi

## **MINITA - Informations diverses**

# CONDITIONS D'ACCÈS

Le programme est accessible à tout bachelier pour autant que son cursus principal le permette (bacheliers concernés). Le nombre d'étudiants admis est limité à 25. Il n'y a pas de modalité ou de condition d'admission particulières pour cette mineure.

# **PÉDAGOGIE**

Les cours utilisent une variété de dispositifs et de stratégies pédagogiques (cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires, lectures...) qui visent l'acquisition des compétences. Certains cours font également appel aux techniques de l'elearning (mise à disposition de ressources et d'exercices, parcours pédagogiques, partage et évaluation collective de travaux).

### **EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION**

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ ou écrites traditionnelles (prenant place lors des sessions d'examens de janvier, juin et août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation de l'étudiant tout au long du quadrimestre et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les examens portant sur les cours dits de compétences communicatives visent à tester des performances, c'est-à-dire l'utilisation pratique de la langue dans des situations significatives, qui témoigneront du niveau de compétence atteint par les étudiants.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

### FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Pour les diplômés de certains bacheliers qui ont suivi la Mineure en études italiennes, les masters suivants sont accessibles moyennant d'éventuels compléments de formation :

- Master [120] en langues et lettres modernes, orientation générale
- Master [60] en langues et lettres modernes, orientation générale
- Master [120] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale
- Master [60] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale

Dans certains cas, l'accès au master requiert le suivi obligatoire de certaines unités d'enseignement de le cadre d'une mineure (voir les conditions d'accès du programme de master visé).

### **GESTION ET CONTACTS**

# Gestion du programme

Entité

Sigle

Entité de la structure Dénomination Faculté Secteur

Adresse de l'entité

SSH/FIAL/ELAL

Ecole de langues et lettres (ELAL)
Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)
Secteur des sciences humaines (SSH)

ELAL

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.33 1348 Louvain-la-Neuve

Responsable académique du programme: Costantino Maeder